



VILLE DE LÉGUEVIN

Léguévin le 3 Février 2021.

Objet : Demande de subvention

Affaire suivie par : B. Alary

Cher(e) Président(e),

Nous vous informons que le dossier de demande de subvention est en ligne sur le site de la ville. Nous vous demandons de le télécharger, le remplir avec la plus grande attention et de nous le faire suivre **avant le 28 Février 2021**. Ce dossier nous permettra de procéder aux arbitrages nécessaires en prévision du vote du budget de notre commune en Mars 2021.

En parallèle, nous désirons faire un point plus général sur la situation de votre association. C'est pourquoi nous vous demandons de nous **remplir le tableau ci-dessous et de nous le renvoyer par mail dès à présent à l'adresse suivante : associations@ville-leguevin.fr**. Cela permettra à la nouvelle équipe municipale d'avoir une vision plus globale sur plusieurs années, mais aussi de mieux mesurer les incidences du COVID sur votre association.

La Commune de Léguévin est à vos côtés, nous comptons sur vous pour votre collaboration.

Nous vous prions, Madame, Monsieur, de recevoir nos salutations distinguées.

S. MAFFRE

Adjoint au Maire

Délégué à la Vie Locale.

B. ALARY

Directeur Pôle Vie Locale

	2018/2019		2019/2020		2020/2021	
Recettes / Dépenses						
Nombre de licenciés ou adhérents						